

# Dossier Club

## TRAMPOLINE SÉLECTIVE 4 NORD et

Finale Régionale Fédérale



## 26 ET 27 AVRIL

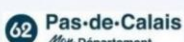
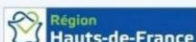
Tél : 03 21 39 01 82  
Facebook : Amga Arques  
Insta : @amga\_gym

Restauration sur place

TARIF BILLETTERIE :

- Gratuit pour les moins de 10 ans
- 4€ : Licenciés et Mineurs
- 5€ : non licenciés et adultes

Complexe gymnique d'Arques  
78 Av. Pierre Mendès France,  
Arques



## I - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### **Coordonnées du COL :**

Votre contact : AMGA

Directeur Technique : LENCLOS Johan

Responsable Technique Trampoline : PIECHOWIAK Jérémy

Adresse : Complexe Gymnique 78 Avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES

Tél : 03.21.39.01.82

E-mail : [contact.amga@gmail.com](mailto:contact.amga@gmail.com)

### **SITE DE COMPETITION :**

Adresse : Complexe Gymnique 78 Avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES

### **VESTIAIRES ET ECHAUFFEMENTS:**

Des vestiaires vont être attribués par club, se référer au plan situé à l'accueil .

Veillez à ne pas laisser d'objet précieux ou d'argent dans les vestiaires car l'organisateur déclinera toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

Echauffement articulaire en salle de gymnastique rythmique : Se reporter à l'organigramme

### **Matériel :**

Salle de compétition : 4 Trampolines Ultimate

Salle d'échauffement : surface au sol pour échauffement articulaire

## Planning prévisionnel Trampoline :

Ce programme est un programme prévisionnel.

Il est susceptible d'être modifié à l'issue des engagements nominatifs.

### SAMEDI 26 AVRIL

10H REUNION DES JUGES

11H  
**TRAMPOLINE SYNCHRONISE**  
13H  
PALMARES

14H  
**TRAMPOLINE INDIVIDUEL**  
NATIONAL 17-21 ANS  
NATIONAL SENIOR  
TOUTES LES CATEGORIES  
DE LA FILIERE ELITE  
20H  
PALMARES

### DIMANCHE 27 AVRIL

9H  
**TRAMPOLINE INDIVIDUEL**  
FILIERE NATIONALE  
9 ANS  
10 ANS  
11 ANS  
12 ANS  
13-14 ANS  
15-16 ANS  
14H  
PALMARES

## II - PLAN D'ACCES / PARKING

### LIEU DE COMPÉTITION

COMPLEXE GYMNIQUE

78 avenue Pierre Mendès France 62510 ARQUES



### Plan d'accès



ARQUES est une ville située au nord de la France. La ville est située dans le département du Pas-de-Calais de la région Nord-Pas-de-Calais.

Elle se situe en plein cœur du Nord-Pas-de-Calais (France), au centre d'un triangle Lille - Dunkerque - Boulogne.

## ACCES ROUTIER

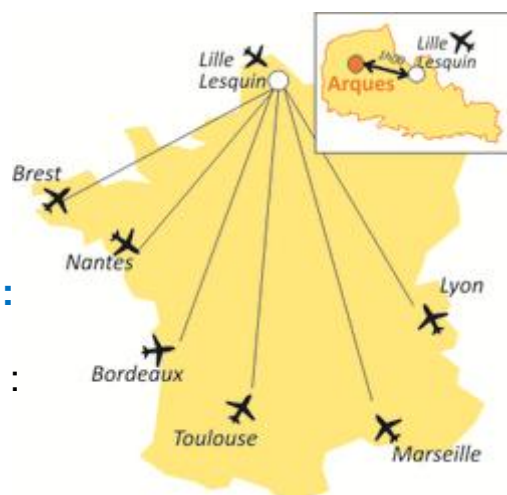
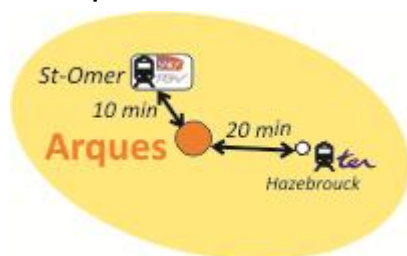
(voiture ou bus) : par l'autoroute A26 sortie N°4 ARQUES

*De Lille* : prendre l'autoroute A25 en direction de Dunkerque. Prendre la sortie 11, suivre Hazebrouck puis Saint-Omer.

*De Paris* : prendre l'A1 en direction de Béthune, Boulogne, Calais puis l'A26, direction Calais. Prendre la sortie n°5 (Hazebrouck) puis suivre Aire-sur-la-Lys et enfin Saint-Omer.

## ACCES PAR LE TRAIN :

Gare à proximité SAINT OMER (10') HAZEBROUCK (20')



## ACCES PAR L'AVION :

Aéroport ligne nationale :

- Lille Lesquin (1h00)

2 aéroports internationaux à environ 2h00 de route :

- Paris Charles-de-Gaulle (2h30)

- Charleroi Bruxelles-Sud (2h10)

## STATIONNEMENT

### Avant tout, qui dit Complexe écologique dit Attitude écologique !!

Nous vous accueillerons très prochainement à Arques au Complexe Gymnique qui est classé Haute Qualité Environnementale : participez avec nous à l'opération Gym verte 2025 de la FFG!

En effet, les possibilités de stationnement sont réduites (cf plan).

C'est l'occasion de faire un geste pour préserver notre nature : favorisez le co-voiturage, le train ou le trajet en bus.

Nous vous demandons donc de faire preuve de civisme :

- Lorsque le parking sera plein et qu'un bénévole vous l'indique et tente de vous aider, respectez-le.
- Pensez aux autres : respectez le traçage au sol et n'occupez pas plusieurs places en vous garant.
- Ne vous gardez pas autour du complexe : les véhicules de l'organisation sont placés de sorte à ce que les secours puissent accéder à la salle par l'arrière du bâtiment.
- La départementale D211 n'est pas une aire de stationnement : elle est très passante, ses accotements instables, donc cela représente un réel danger de s'y garer (accident, risque de glisser dans le fossé, verbalisation...)
- Si vous n'avez pas de carte d'invalidité, laissez libre les places handicapées.

- Respectez le travail des jardiniers qui mettent tout leur cœur pour entretenir les parterres de fleurs.
- Des autobus vont faire demi-tour dans le parking : ne bloquez pas la circulation dans celui-ci en vous garant dans le rond-point ou à l'entrée

Nous vous conseillons de déposer les gymnastes devant le complexe et que le chauffeur du véhicule aille seul se garer plus loin.

Vous aurez à 10 minutes à pied de la salle, à votre disposition :

- une aire de covoiturage Avenue Newton avec la possibilité de recharger des voitures électriques
- vous pourrez stationner dans les rues Coulomb et Copernic (attention à laisser l'accès aux entreprises)

Un accès piéton sera fléché près de ces rues pour accéder rapidement et en toute sécurité au complexe gymnique.

***Nous espérons que tout le monde fera preuve de bonne volonté afin que nos gymnastes puissent vivre une belle sélective.***



- 1) Interdiction de se stationner sur cette partie de l'avenue Pierre Mendès France : Route dangereuse, accotements non stabilisés, risque de verbalisation.
- 2) Parking du complexe 150 places pour véhicules légers uniquement. Pour les autocars, possibilité de déposer les personnes à l'intérieur et faire demi-tour.
- 3) Parking en herbe 250 places pour véhicules légers uniquement. **Ne seront ouverts que si et seulement s'il n'y a pas d'intempéries** qui les rendraient impraticables.
- 4) Possibilité de se stationner rue Charles Auguste Coulomb et rue Copernic sans gêner la circulation vers les entreprises.
- 5) Chemin en gravillons permettant de revenir vers le complexe.
- 6) Parking poids lourds, autocars.

### III – RESTAURATION

#### **Buvette de la compétition :**

Une buvette sera présente sur place pour la restauration du public et des participants.

Pour toute ouverture de buvette, un chèque de caution sera demandé et sera restitué lors de la clôture du compte.

***En annexe 1***

***Fiche d'ouverture de compte buvette à déposer le jour de votre arrivée***

***En annexe 2***

***Commande Restauration à renvoyer avant le 12/04/2025 accompagnée du règlement obligatoirement***

***En annexe 3***

***Commande Panier pique-nique à renvoyer avant le 12/04/2025 accompagnée du règlement obligatoirement uniquement le dimanche***

### IV - ACCUEIL CLUBS / ACCREDITATIONS / TARIFS

#### **Accueil :**

L'Accueil des clubs commencera 1h avant le début de la compétition.

#### **Accréditations :**

Les accréditations seront données au chef de délégation.

***En annexe 4 Fiche d'accréditation à renvoyer avant le 12/04/2025***

#### **Tarifs de la billetterie :**

4€ pour les mineurs de +10ans et les licenciés FFG

5€ pour les autres

Gratuit pour les 10 ans et moins accompagnés d'un adulte

## V – HEBERGEMENT



**Good Night**  
HOTEL

45, rue Jean-Baptiste Colbert, 62510 **ARQUES**  
Tél. : **03 21 93 81 20**  
Fax : 03 21 93 62 61  
Mail : admin@good-night-hotel.com  
sales@good-night-hotel.com  
dir@good-night-hotel.com

RESTAURANT **HÔTEL \*\***  
Canal + - wifi  
26 chambres

**Les Frangins**



3-5, rue Carnot - SAINT-OMER  
Tél. : 03 21 38 12 47 - Fax : 03 21 98 72 78  
E-mail : frangins@frangins.fr [www.frangins.fr](http://www.frangins.fr)

**Le Château d'Ebbingham**  
Centre d'hébergement  
RN 42, 59173 EBBINGHEM

Hébergement et repas disponible pour vos groupes de gym, enfants et adultes



E-mail : james.evans@pgl.co.uk  
Tél. : **03 28 44 22 10** - Fax : **03 28 44 22 11**

**Les Jardins d'Iona**  
Gîtes de charme - Séminaires

06 79 64 56 56

40, rue Jules Ferry  
62510 ARQUES

contact@jardins-ilona.com  
www.jardins-ilona.com



Tarif AMGA sur demande



**Hôtel \*\*\* - Restaurant**  
65 chambres

4 rue Henri Dupuis - **62500 Saint Omer**  
Tél. : **03 21 93 11 11**  
E-mail : h0723@accor.com




L'essentiel du confort à petit prix

Av. Charles de Gaulle - **SAINT-OMER**  
h5919@accor.com - ibisbudget.com  
**08 92 68 13 42**

α Camping Municipal Beauséjour d'Arques situé rue Michelet 62510 ARQUES

Tél : 03 21 88 53 66



## VI – ORGANIGRAMME / DROITS D'ENGAGEMENT / FORFAITS / DROITS A L'IMAGE

Les engagements trampoline seront à réaliser sur le site ffgym dans la rubrique engagym avant le 07/04/2025.

Vous devez y engager le chef de délégation, les juges, les entraîneurs et les gymnastes par catégorie.

Le règlement des droits d'engagement sera à adresser au Comité Régional des Hauts-de-France situé au 125 route de Gruson 59830 CYSOING. Règlement par virement ou directement par carte bancaire sur engagym.

Les forfaits seront également à déclarer sur engagym (se référer à la brochure technique de la discipline).

### **Droits à l'image:**

Il est possible que des photos ou vidéos soient prises dans le cadre de la compétition pour des publications papiers et internet.

Dans un éventuel refus, nous vous demandons de remplir l'annexe 5 et le déposer le jour de votre arrivée.

Sans retour de cette annexe, nous considérerons avoir l'autorisation de publication.

## Annexe 1 : OUVERTURE DE COMPTE BUVETTE

---

Club – Ville :.....

Correspondant :.....

Adresse de facturation :.....

Téléphone :.....

Mail :.....

Je soussigné, Madame, Monsieur.....représentant le club de  
.....demande l'ouverture d'un compte pour le club cité  
précédemment lors de la 4<sup>ème</sup> Sélective Trampoline à ARQUES.

Je m'engage à régler les frais inhérents à ce compte avant la fin de la manifestation. Je joins à la  
présente un chèque de caution de 150€ à l'ordre de l'AMGA.

Ce chèque me sera restitué lors du solde de la facture à la restauration. A défaut, il sera encaissé.  
N'oubliez pas de venir le rechercher en fin de compétition.

Date

signature

cachet du club

**Annexe à déposer lors de votre arrivée accompagnée d'un chèque  
de caution de 150€ à l'ordre de l'AMGA**

## Annexe 2 : COMMANDE RESTAURATION

<b>NOM DU CLUB</b>	
<b>CODE FFG</b>	
<b>VILLE</b>	
<b>NOM DU RESPONSABLE</b>	

Une restauration sera présente pendant toute la compétition du samedi au dimanche. Afin de gagner du temps pour vos équipes, vous pouvez réserver en amont :

**Horaire approximatif de récupération le samedi midi :**

**Horaire approximatif de récupération le samedi soir :**

**Horaire approximatif de récupération le dimanche :**

PRODUIT	SAMEDI MIDI	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MIDI	TOTAL	TARIF	A PAYER
SANDWICH JAMBON					3.00€	
SANDWICH FROMAGE					3.00€	
CROQUE MONSIEUR					2.50€	
PASTA BOLOGNAISE					4.00€	
SALADE FROIDE PATE TOMATE DE JAMBON					4.00€	
SALADE FROIDE PATE PESTO TOMATE FROMAGE					4.00€	
SANDWICH SAUCISSE					3.50€	
SANDWICH MERGUEZ					3.50€	
PANINI WELSH					4.00€	
<b>TOTAL</b>						

**Merci de nous faire parvenir la commande avant le 12/04/2025**

par virement (IBAN FR76 1670 6000 6911 2777 9300 048) avec copie de la commande par mail à [contact.amga@gmail.com](mailto:contact.amga@gmail.com)

Toute commande sans règlement ne sera pas prise en compte.

## Annexe 3 : PANIER PIQUE-NIQUE UNIQUEMENT **DIMANCHE**

<b>NOM DU CLUB</b>	
<b>CODE FFG</b>	
<b>VILLE</b>	
<b>NOM DU RESPONSABLE</b>	

Le Panier pique nique sera à la vente à 7€ et sera composé :

- D'un sandwich au choix jambon ou fromage
- 1 sachet de chips
- 1 petite bouteille d'eau
- 1 compote
- 1 gâteau

	Quantité	Prix	Total
<b>Pique-nique Jambon</b>		<b>7€</b>	
<b>Pique-nique Fromage</b>		<b>7€</b>	
<b>TOTAL</b>			

**Horaire approximatif de récupération UNIQUEMENT le dimanche :**

**Merci de nous faire parvenir la commande avant le 12/04/2025**

par virement (IBAN FR76 1670 6000 6911 2777 9300 048) avec copie de la commande par mail à [contact.amga@gmail.com](mailto:contact.amga@gmail.com)

Toute commande sans règlement ne sera pas prise en compte.

## Annexe 4 : ACCREDITATIONS

**Annexe à nous transmettre avant le 12 avril 2025 par mail**

[contact.amga@gmail.com](mailto:contact.amga@gmail.com)

<b>NOM DU CLUB</b>	
<b>CODE FFG</b>	
<b>VILLE</b>	
<b>NOM DU RESPONSABLE</b>	
<b>Moyen de transport</b>	
<b>Si Hébergement, nom et lieu de l'hébergement</b>	

<b>Catégorie</b>	<b>Nombre</b>
Chef de délégation licencié 1 maximum par club	
Entraîneurs selon la réglementation fédéral	
Juges suivant organigramme des juges	
Gymnastes	
<b>TOTAL (1)</b>	

## Annexe 5 : DROITS A L'IMAGE

---

Club – Ville :.....

Correspondant :.....

Téléphone :.....

Mail :.....

Le responsable du club.....certifie que les responsables légaux (père, mère, tuteur) des gymnastes participants à la compétition....., autorisent le club organisateur à prendre des photos et filmer leur(s) enfant(s) dans le cadre de la compétition précitée, et cèdent à la FFG l'image de leur enfant captée dans ces conditions, à titre gratuit, pour une durée de quatre ans pour une utilisation dans ses publications papiers, internet et vidéo.

Indiquer dans le tableau ci-dessous, les gymnastes non autorisés.

Noms	Catégories	Signature du responsable légal

**Le non retour de cette fiche, implique l'acceptation du droit à l'image pour l'ensemble des gymnastes de votre club.**

Date

signature

cachet du club